

# Assemblée Générale Ordinaire

## Relevé de décisions

Visioconférence  
Mercredi 9 mars 2022  
de 09h00 à 11h00

Décision N°2022-101 : Le Rapport Moral 2021 .....	6
Décision N°2022-102: le Rapport Financier 2021.....	6
Décision N°2022-103 : le Budget Prévisionnel 2022 .....	14

Lundi 14 mars 2022

---

## Délibérations de l'assemblée générale du mercredi 9 mars 2022

<b>La participation à l'assemblée générale</b> .....	<b>3</b>
Étaient présents .....	3
Les votants et les pouvoirs.....	3
<b>Ouverture et ordre du jour de l'Assemblée Générale</b> .....	<b>4</b>
Ouverture de l'assemblée générale .....	4
Ordre du jour .....	5
<b>Le rapport moral de l'année 2021</b> .....	<b>5</b>
Exposé des motifs .....	5
Les décisions .....	6
<i>Décision N°2022-101 : Le Rapport Moral 2021</i> .....	6
<b>Le bilan comptable de l'exercice 2021</b> .....	<b>6</b>
Exposé des motifs .....	6
Décision.....	6
<i>Décision N°2022-102: le Rapport Financier 2021</i> .....	6
<b>Le Budget Prévisionnel 2022</b> .....	<b>7</b>
L'exposé des motifs.....	7
Le point sur les adhésions en 2022 .....	7
Rappel des décisions relatives aux Chantiers 2022.....	8
La IXème Université d'été du Comité national de liaison des EPCC.....	8
Présentation du BP 2022.....	11
Le budget analytique.....	12
Précisions concernant le Département recherche et développement.....	13
Concernant les recettes .....	13
Concernant les dépenses .....	13
Les décisions .....	14
<i>Décision N°2022-103 : le Budget Prévisionnel 2022</i> .....	14
<b>Question diverse</b> .....	<b>14</b>
<b>Clôture de l'assemblée générale ordinaire</b> .....	<b>15</b>

# La participation à l'assemblée générale

## Étaient présents

Au total, ce sont 27 participants et participantes qui ont assisté à l'Assemblée générale du Comité national de liaison des EPCC. Un grand merci pour cette participation, même si cela est pour un moment très formel. Plusieurs membres ne pouvant assister à cette assemblée générale ont été excusés, des pouvoirs ont été transmis.

ATGER	Marie-Laure	Directrice	CHATEAU DE LA ROCHE GUYON
BARRET	Nicolas	Directeur	MEMORIAL DE VERDUN
BELLEVILLE	Marie	Administratrice	LE GRAND T - THEATRE LOIRE ATLANTIQUE
BOILE	Stéphane	RAF	CITE DES ELECTRICIENS
BORDEREAU	Thierry	Directeur	SCENE NATIONALE ACB
CARANTON	Hélène	Administratrice générale	EPCC ISSOUDUN
CHANTEUR	Mathilde	Directrice adjointe	L'HECTARE
CLEMENT	Ines	DAF	CIRDOC - INSTITUT OCCITAN DE CULTURA
COCHET	Bruno	Directeur	THEATRE ARC EN CIEL THEATRE DE RUNGIS
CUTTITTA	Emmanuelle	Directrice	LE GUEULARD PLUS - SMAC
DE DONCEEL	Euxane	DAF	OPERA DE LILLE
DIDONNA	Henri	Directeur	L'AUTRE CANAL - SMAC
DUPAS	Nicolas	Directeur adjoint	THEATRE DE LORIENT - CDN
FOURNIER	Paul	Directeur	CENTRE DE L'ABBAYE DE NOIRLAC
FREZZA-BUET	Caroline	Directrice adjointe	THEATRE DE BOURG-EN-BRESSE
GANZERLI	Olivier	Directeur Adjoint	RESO NIEVRE
GOBY	Boris	Administrateur	LE TRAIN THEATRE
GODET	Damien	Directeur	SCENE NATIONALE DU SUD AQUITAIN
JOLLARD	Cyril	Directeur	LA SOUFFLERIE
LEPLAT	Sonia	Directrice	MPAA
MAURIN	Frédéric	Directeur	L'HECTARE
PEPION	Hervé	Directeur	EPCC ISSOUDUN
POULIE	Matthias	Administrateur	LE QUAI - CDN ANGERS
SIEBER	Adélaïde	RAF	CARRE COLONNES SCENE NATIONALE
SOUILLARD	Christine	Directrice	LA BARCAROLLE
TESSIER	Madée	Administratrice	SPECTACLE VIVANT EN BRETAGNE
VILLENAVE	Vincent	Directeur	LE GRAND ANGLE VOIRON

Et Didier SALZGEBER, Délégué Général du Comité national de liaison des EPCC a participé à l'assemblée avec voix consultative

## Les votants et les pouvoirs

### Les établissements avec voix délibérative

Nom de l'établissement
CARRE COLONNES SCENE NATIONALE
CENTRE CULTUREL DE RENCONTRE DE L'ABBAYE DE NOIRLAC
CHATEAU DE LA ROCHE GUYON
CIRDOC - INSTITUT OCCITAN DE CULTURA
CITE DES ELECTRICIENS

EPCC ISSOUDUN
LA BARCAROLLE
LA SOUFFLERIE
L'AUTRE CANAL - SMAC
LE GRAND ANGLE VOIRON
LE GRAND T - THEATRE LOIRE ATLANTIQUE
LE GUEULARD PLUS - SMAC
LE QUAI - CDN ANGERS
LE TRAIN THEATRE
L'HECTARE
MEMORIAL DE VERDUN
MPAA
OPERA DE LILLE
RESO NIEVRE
SCENE NATIONALE ACB
SCENE NATIONALE DU SUD AQUITAIN
SPECTACLE VIVANT EN BRETAGNE
THEATRE ARC EN CIEL THEATRE DE RUNGIS
THEATRE DE BOURG-EN-BRESSE
THEATRE DE LORIENT - CDN

#### Les pouvoirs

Établissement	Pouvoir donné à
BIBRACTE EPCC	CYRIL JOLLARD
EPCC CHEMINS DU PATRIMOINE EN FINISTERE	MARIE LAURE ATGER
FRAC CENTRE-VAL DE LOIRE	PHILIPPE GERMAIN
L'EMPREINTE- SCENE NATIONALE BRIVE TULLE	HERVE PEPION

**Nombre de d'établissements avec voix délibérative : 25**

**Nombre de pouvoirs : 4**

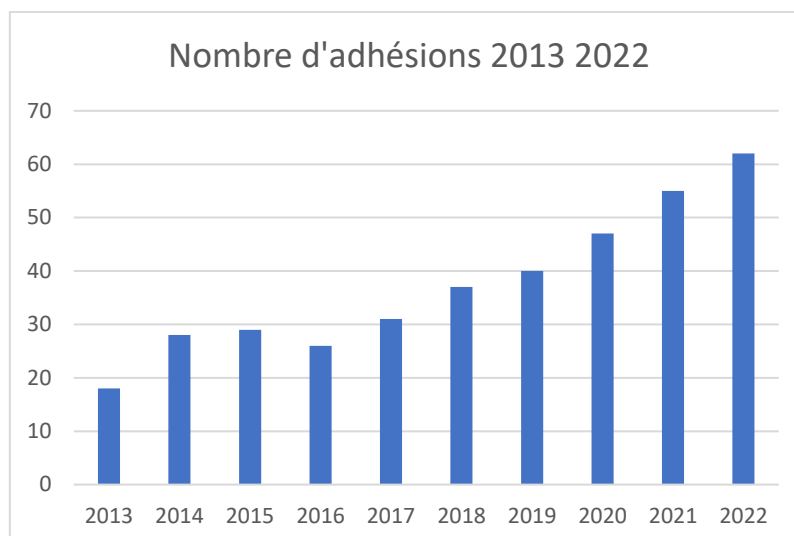
**Nombre de votants : 29**

## Ouverture et ordre du jour de l'Assemblée Générale

### Ouverture de l'assemblée générale

Cyril Jollard, président de l'association accueille les participantes et les participants, et les remercie de leur présence, et accueille les nouvelles équipes entrant dans l'association qui en ce début d'année 2022. Il ouvre formellement cette assemblée générale en présentant l'ordre du jour.

L'association qui en ce début d'année 2022 compte plus de 60 membres.



Le nombre des adhésions a été multiplié par 3 depuis 2013, année de création de l'association du Comité national de liaison des EPCC. [2022 : dans l'attente de la totalité des réponses]

A partir de 2003, le Comité était régié sous forme d'un groupement professionnel dont le secrétariat était confié par mandat à Arteca Centre de ressources de la culture en Lorraine (2003 à 2009), puis à Arcadi – Agence régionale spectacle en Ile-de France (2010 à 2013)

## Ordre du jour

### 1. Ouverture de l'Assemblée générale

### 2. Bilan 2021

- Le bilan comptable de l'exercice 2021
- Le rapport moral de l'exercice 2021
- Mise en perspective sur 2022 et les prochaines années

### 3. La présentation de la IXème Université d'été 2022, coorganisée avec L'Autre Canal Scène de Musiques Actuelles

### 4. Le Budget Prévisionnel 2022

- Le point sur les adhésions pour l'année 2022
- Rappel des décisions prises en novembre 2021 sur les chantiers 2022
- La présentation et l'approbation du budget prévisionnel 2022, précisant de manière analytique les ressources financières consacrées notamment au Département Recherche et Développement

### 5. une question diverse est proposée à l'assemblée générale en terme d'information : la mise en place de personne référente pour les différents sujets portés par l'association

## Le rapport moral de l'année 2021

### Exposé des motifs

Le rapport moral est présenté dans le détail en annexe de ce document (en pièce jointe). Vous trouverez la répartition de l'effort du délégué général sur les différents chantiers et sur la coordination de l'association. Ce suivi, à la manière de projets européens, permet d'ajuster le nombre et la répartition de jours alloués à l'Atelier VersoCulture qui assure la coordination du comité national de liaison des EPCC et l'animation des différents chantiers.

## Les décisions

### Décision N°2022-101 : Le Rapport Moral 2021

L'assemblée générale approuve le Rapport Moral pour l'exercice 2021 présenté par Cyril Jollard, Président de l'association du comité national de liaison des EPCC.

La décision a été prise à la majorité des suffrages exprimés.

Nombre de votants :	29
Suffrages exprimés	29
Contre :	0
Abstention	0
<b>Pour</b>	<b>29</b>

## Le bilan comptable de l'exercice 2021

### Exposé des motifs

Après une mobilisation importante du délégué général et des membres pour la gestion d'urgence puis la gestion de la crise en 2020, l'année 2021, malgré toujours ce contexte de crise sanitaire, a pu permettre de recentrer les énergies sur le programme d'activité : les ateliers et publications ainsi que la gestion des informations et la coordination générale

Depuis sa création, les dépenses de l'association sont dépendantes du nombre d'adhérents.

Avec 55 adhésions (47 en 2020, 40 en 2019, 37 en 2018 et 31 en 2017), soit plus de 26 000€, cette année 2021 présente, avec les chantiers du Groupe Ressources, des recettes à hauteur de 131 746.25€.

Les dépenses s'élèvent à 116 552.69€.

A la lecture du « comparatif analytique budget et réalisé 2021 », certaines dépenses prévues n'ont pas été réalisées (rendez-vous institutionnels, certaines prestations pour l'Université d'été) mais en contrepartie, une mobilisation plus importante du délégué général a été nécessaire pour répondre à la gestion et à la transmission d'informations aux adhérents mais aussi à la réorganisation de l'Université d'été qui devait initialement se dérouler au CDN de Rouen. La situation comptable et financière de l'association le permettant, les membres du bureau ont ainsi décidé, sur le dernier semestre, d'augmenter de près de 9 jours la prestation du délégué général initialement prévue.

Un carnet de coopération a été réalisé et édité en 2021. Comme tous les ans, il est important de rappeler que, par convention avec facturation, toute la logistique de ces carnets de coopération (relecture, édition, stockage, envoi) est assurée par l'EPCC CICLIC. Nous les en remercions vivement.

Le résultat comptable 2021 est donc positif : 15 193.56€.

Il s'ajoute au report à nouveau existant au 31 décembre 2020 pour un montant de 25 777€. Ce qui porte l'ensemble des réserves de l'association à 40 971€ (cf total 1 au passif du bilan synthétique).

Le rapport financier pour l'exercice 2021 est présenté en annexe avec un Zoom détaillé concernant le budget réalisé du Groupe Ressources (pièce jointe).

### Décision

#### Décision N°2022-102: le Rapport Financier 2021

L'assemblée générale approuve le rapport financier pour l'exercice 2021 présenté par Madée TESSIER, Trésorière de l'association du comité national de liaison des EPCC.

La décision a été prise à la majorité des suffrages exprimés.

Nombre de votants :	29
Suffrages exprimés	29
Contre :	0
Abstention	0
<b>Pour</b>	<b>29</b>

## Le Budget Prévisionnel 2022

### L'exposé des motifs

#### *Le point sur les adhésions en 2022*

Depuis maintenant trois ans, les adhésions sont réalisées par tacite reconduction. Nous pouvons nous féliciter de la fidélité des équipes à participer au comité national de liaison et nous sommes heureux d'accueillir de nouvelles équipes.

ABBAYE DE NOIRLAC	LE TRAIN THEATRE
AIDA- ISERE	L'EMPREINTE- SCENE NATIONALE BRIVE TULLE
ATELIERS MEDICIS	L'HECTARE
BIBRACTE	MPAA
BORDS DES DEUX SCENES	MC2 GRENOBLE
CARRE COLONNES SCENE NATIONALE	MEMORIAL ACTe
CDN DE NORMANDIE-ROUEN	MEMORIAL DE VERDUN
CHATEAU DE LA ROCHE GUYON	MEMORIAL DU CAMP DE RIVESALTES
CHEMINS PATRIMOINE FINISTERE	METZ EN SCENE
CICLIC CENTRE - VAL DE LOIRE	MUSEE DU LOUVRE LENS
CIRDOC - INSTITUT OCCITAN DE CULTURA	OFFICE CULTURE ANIMATION
CITE DES ELECTRICIENS	OPERA DE LILLE
CITE INTERNATIONALE BD	POLE D'INTERPRETATION DE LA PREHISTOIRE
EPCC 9-9BIS	POLE NATIONAL CIRQUE ET ARTS DE LA RUE -
EPCC ISSOUDUN	CIRQUE JULES VERNE
ESPACE DES ARTS - Sc. Nat.	POLE SUP'93
FRAC CENTRE-VAL DE LOIRE	RESO NIEVRE
FRAC REUNION	SCENE NATIONALE ACB
GRAND NARBONNE	SCENE NATIONALE DU SUD AQUITAIN
LA BARCAROLLE	SOMME PATRIMOINE
LA BRECHE - POLE CIRQUE NORMANDIE	SPECTACLE VIVANT EN BRETAGNE
LA CONDITION PUBLIQUE	TERRE DE LOUIS PASTEUR
LA SOUFFLERIE	THEATRE ARC EN CIEL THEATRE DE RUNGIS
L'ASTRADA - MARCIAC	THEATRE DE BOURG-EN-BRESSE
L'AUTRE CANAL - SMAC	THEATRE DE L'ARCHIPEL
LE CENT QUATRE	THEATRE DE LORIENT - CDN
LE GRAND ANGLE VOIRON	TRAVAIL ET CULTURE
LE GRAND T	TRIO...S
LE GUEULARD PLUS - SMAC	TROPIQUE ATRIUM - SCENE NATIONALE
LE LAM	MARTINIQUE
LE QUAI - CDN ANGERS	

Ce sont aujourd'hui **59 établissements** qui composent l'association du comité national de liaison des EPCC, dont plusieurs développent leur projet sous forme de régie autonome personnalisée

(RAP). D'autres établissements ont déclaré leur intention d'adhérer : ECOLE SUP DES BEAUX ARTS DE NIMES, LA MAISON DES METALLOS, LE TANGRAM SCENE NATIONALE, LES QUINCONCES-ESPAL, MUSEE SOULAGE, VILLE DE TOURS, MUSEE DU TEXTILE ET DE LA VIE SOCIALE, LA CASEMATE - CCSTI, FRAC NORMANDIE. Leurs réponses sont en attentes. Il est raisonnable de penser que 2022 sera l'année où le comité comptera plus de 60 adhérents.

## ***Rappel des décisions relatives aux Chantiers 2022***

Lors de l'assemblée générale de novembre 2021, l'association après plusieurs décisions concernant les chantiers à déployer sur l'année 2022.

- Décision N°2021-081 : La préparation d'une rencontre nationale
- Décision N°2021-082 : Un communiqué de presse
- Décision N°2021-083 : La mise en place d'une communication pour le XXème anniversaire
- Décision N°2021-084 : Des opérations régionalisées et territorialisées
- Décision N°2021-085 : L'Université du Comité 2022
- Décision N°2021-086 : Un Comité éditorial annuel
- Décision N°2021-087 : la typologie des publications du Comité
- Décision N°2021-088 : La constitution d'un kit d'accueil pour les primo arrivants
- Décision N°2021-089 : L'organisation de temps de restitution autour des publications
- Décision N°2021-090 : Une étude sur la stratégie éditoriale du Comité
- Décision N°2021-091 : Le programme éditorial 2021
- Décision N°2021-092 : La création d'un Fonds d'expertise
- Décision N°2021-093 : La création du Département Recherche et développement
- Décision N°2021-094 : L'organisation d'une restitution des résultats des travaux du Groupe Ressources
- Décision N°2021-095 : L'amélioration des productions actuelles
- Décision N°2021-096 : Un statu quo des impressions en format papier
- Décision N°2021-097 : L'organisation de Journées d'échanges
- Décision N°2021-098 : L'organisation de Journées thématiques

Chacune et chacun est invité à consulter le relevé de décisions de cette assemblée générale. C'est à partir de ces décisions, que le budget prévisionnel de l'association pour l'exercice 2022 a été élaboré.

## ***La IXème Université d'été du Comité national de liaison des EPCC***

La prochaine Université d'été de Culture EPCC se déroulera à L'Autre Canal – Scène de Musiques Actuelles à Nancy



Une première réunion a été l'occasion de discuter sur les relations entre les élus et les directions. Ce thème a également été abordé d'un autre point de vue lors de la réunion avec le président de la fédération nationale des DACs. En fait, il s'agirait peut-être de caractériser les attentes réciproques entre les élus et les directions de lieux ? Les attentes concernent-elles :

- le **portage** du projet de l'établissement : qu'est-ce que cela signifie exactement ?
- Le **soutien** du projet, notamment au plan financier
- la **défense** du projet face aux contraintes budgétaires que connaissent des collectivités
- l'**adhésion** des élus au projet porté par la direction



- **l'appropriation** des facteurs influençant directement le fonctionnement et la gouvernance de l'établissement
- la **reconnaissance** de la contribution et du travail réalisé par la direction et de l'équipe de l'établissement
- les **arbitrages** à opérer au moment de l'émergence de tensions au plan social, budgétaire ou politique
- un **engagement** plus fort dans l'animation des instances de décision de l'établissement, comme le conseil d'administration
- le **respect** des demandes des élus sur la programmation
- la **contribution** des établissements aux priorités des collectivités

Ce sujet amène naturellement à la question des responsabilités de la direction, de la responsabilité du conseil d'administration et de la présidence. Par ricochet nous pourrions également poser la question de la responsabilité des collectivités publiques à l'intérieur du conseil d'administration : que signifie représenter une collectivité territoriale ou l'État au sein d'un conseil d'administration ? Comment s'incarne le mandat donné par la collectivité ou par le Préfet au sein de l'établissement ?

Pour le moment c'est l'une des problématiques sur laquelle l'université d'été pourrait porter. En effet l'expérience des deux ans de gestion de crise a mis à mal les certitudes voire les savoir-faire des directions dans la gestion des situations (social, finance, stratégie). Cette nouvelle rencontre, à l'occasion du 20<sup>e</sup> anniversaire de la loi, pourrait être l'occasion de mieux formaliser le champ des responsabilités d'une direction d'un établissement public de coopération culturelle.

Ce travail s'inscrirait dans la continuité des ateliers réalisés lors de l'université d'été à Bayonne en 2019, qui, vu la situation des établissements depuis plus de deux ans, n'ont jamais pu être exploités. En effet, les travaux devaient déboucher sur la publication d'un  *carnet de direction*  consacré à ces questions. Ce projet a depuis le début de l'année 2020 été constamment reporté.

Il est donc tout à fait opportun de reprendre cette problématique centrale des EP pour enrichir la réflexion d'un nouveau temps de travail au moment de l'université 2022 à Nancy. Cette démarche permettrait alors d'engager dès le mois de septembre 2022:

- un chantier recherche et développement sur la cartographie des responsabilités des acteurs, y compris celle de la direction
- la publication du carnet de direction qui pourrait exploiter l'ensemble de la matière produite depuis l'université de Bayonne et de l'université Nancy.
- La préparation d'une réunion de restitution en fin d'année 2022 pour partager et élargir nos réflexions

## Une première proposition de thème

Si nous validons cette  **hypothèse autour des responsabilités de la direction, des collectivités publiques et du CA** , il est alors possible, à l'occasion de cette université d'été d'articuler plusieurs temps de travail :

- **Le mercredi 29 juin matin**  : une réunion principalement ouverte aux établissements publics du Grand Est sur la problématique de la responsabilité des directions dans le champ culturel. Cet atelier constitue la contribution de l'autre Canal au débat organisé dans le cas du 20<sup>e</sup> anniversaire de la loi.
- **le mercredi 29 juin après-midi**  : un séminaire de travail avec la FEDELIMA qui a entrepris un travail sur « les incidences du statut juridique sur le périmètre du projet culturel et artistique ». Ce temps d'échange est à préciser : il concerne effectivement le secteur des musiques actuelles. Mais nous pensons qu'il serait intéressant de profiter de l'université

pour inviter d'autres directions d'établissements de secteurs différents afin d'élargir la problématique.

Ces trois ateliers permettraient d'introduire (mise en chauffe) les débats de l'université 2022 sur un thème central :

**Ce que diriger un établissement public veut dire (EPCC ou régie personnalisée) et ce qu'administrer un établissement public veut dire (EPCC ou régie personnalisée).**

Les dernières expériences montrent la difficulté de recrutement sur les postes de direction ou plus largement des postes de l'équipe de direction. Retenir ce thème donne l'occasion de repérer, au-delà des éléments apportés par le contrat de travail, les principales caractéristiques du métier de directrice ou de directeur qui pourrait être commune à l'ensemble des équipes, quel que soit le champ d'action publique de l'établissement; de formaliser les spécificités mises en œuvre par chacun dans « son style de direction ». Ce moment d'objectivation des expériences et des pratiques pourrait être utile à chacune et à chacun dans la mise en place d'une stratégie de direction à destination des élus des collectivités territoriales membres ou non du conseil d'administration, des services de l'État (culture et non culture/en région et national), des membres des conseils d'administration et à destination des cadres des équipes des établissements.

### Proposition de déroulé de l'université 2022

Période	mercredi 29 juin 2022	jeudi 30 juin 2022	vendredi 1 <sup>er</sup> juillet 2022
<b>Matin</b>	<b>Séminaire Grand est</b> <b>Comment incarner les coopérations ?</b> Inviter tous les établissements publics : EPCC et Régies de la Région Grand Est Profiter de l'organisation de l'université pour inviter les établissements publics à partager une réflexion sur les coopérations Communication autour du 20 <sup>e</sup> anniversaire	<b>Ouverture de l'AG</b> Bilan de la saison 2020–2021  <b>Point d'actualité sur trois grands sujets :</b> social/finance/stratégie politique	Poursuite de l'assemblée générale bilan de la journée précédente élection du bureau (remplacement de Cyril Duquesne) orientations et chantiers pour la saison 2022–2023
<b>Après-midi</b>	<b>14H00 Séminaire de la FEDELIMA</b> « incidences du statut juridique sur les projets des établissements »  <b>17h00 Conférence de presse</b> avec les élus du territoire le 20 <sup>e</sup> anniversaire de la loi sur l'EPCC présentation de la rencontre nationale au Sénat <b>18h00 Accueil officiel à l'Université 2022</b> Présentation des deux jours Une rencontre avec les élus et membres du CA de l'Autre Canal ?	<b>14h00 Le débat de l'université</b> <b>Ce que diriger un établissement public veut dire (EPCC ou régie personnalisée) et ce qu'administrer un établissement public veut dire (EPCC ou régie personnalisée).</b> Quels sont les champs de responsabilités couverts par la direction ? par le CA ? par les Collectivités ?  Travaux sous formes d'ateliers et de restitution en gd groupe  <b>Quelles déductions sur :</b> Les points à intégrer dans la publication Carnet de direction Les chantiers à ouvrir dès septembre <b>17h30 Clôture</b>	Organisation des départs depuis Nancy
<b>En soirée</b>	Surprise	Surprise	

Les 20 ans d'expérience des établissements permettent de mieux comprendre les évolutions de métier de direction tant pour le directeur ou la directrice, que pour l'administrateur ou l'administratrice. Aussi, le bilan du « kit de démarrage » invitera à réexaminer la question de la formation initiale et continue pour les équipes de direction.

## La mobilisation des équipes membres pour l'Université 2022

Lors de la réunion nous avons également reposé la question de la mobilisation des équipes membres à la préparation de cette université. Nous avons convenu qu'il serait intéressant de préparer un temps de manière plus structurée sur l'actualité des équipes : un point d'actualité le jeudi 30 juin au matin qui soit l'occasion d'explorer trois thèmes centraux des équipes de directions : les questions sociales, les trajectoires budgétaires et la gouvernance politique et stratégique. Il serait possible d'envisager :

- de faire un appel à intervention pour l'université auprès de tous les membres
- de demander (et d'accompagner) une contribution écrite sur une problématique posée
- de diffuser les contributions en amont de l'université vers le début du mois de juin
- d'organiser des mini ateliers thématiques avec les interventions des équipes contributrices

## Présentation du BP 2022

Le budget prévisionnel 2022 est construit sur la base d'une augmentation du nombre de membres adhérents par rapport à 2021 : 55 adhérents en 2021, 59 adhésions prévues en 2022. Pour rappel, le Comité n'est pas subventionné, c'est pourquoi les adhésions représentent plus de 86% des recettes.

Ces recettes permettent de financer les dépenses courantes de fonctionnement et celles liées à l'activité telle qu'elle peut être estimée à ce jour, sachant que la dépense incompressible est la prestation de l'Atelier Verso Culture qui représente près de 75% du budget. Cette dernière intègre cette année, comme tous les 2 ans, une augmentation du tarif de prestation du délégué général (4% soit 2% par an) et est basée sur 170 jours d'intervention.

La répartition de ces dépenses pourra évoluer en cours d'année, notamment lors des décisions qui seront prises à l'université d'été qui aura lieu au mois de juin à Nancy.

Dépenses			Recettes		
<b>61 - Services extérieurs</b>		<b>139 968</b>			
Sous traitance	138 424				
<i>Atelier Verso Culture</i>	110 364				
<i>hébergement Université d'été</i>	4 400				
<i>Prestation vidéo &amp; frais de montage</i>	4 160		<b>75 - produits de gestion</b>		<b>148 169</b>
<i>Autres prestataires, ressources extérieures</i>	19 500		Adh membres actifs	126 540	
Locations de salles	924		Adh autres membres	1 554	
Maintenance informatique	290		Inscriptions FAQ	240	
Assurances	160		Inscriptions Université	13 300	
Divers, abonnement Zoom	170		Inscriptions séminaires	2 250	
			Groupe ressources, reprise partielle du reliquat	4 285	
<b>62- autres services extérieurs</b>		<b>8 391</b>			
Frais de déplacements et de missions	2 500		<b>76 - produits financiers</b>		<b>190</b>
Frais de réception, restauration	5 691				
Services bancaires	200				
		148 359			148 359

## Le budget analytique

La page suivante présente le budget analytique 2022. Il prévoit la continuité des services et activités récurrentes (près de 60% du budget), les ateliers et publications, toujours une contribution à la gestion de la crise et pour la première fois cette année, suite à la décision lors de la dernière assemblée générale de novembre 2021, l'inscription du département recherches et développement. Des précisions sur l'organisation budgétaire de ce département sont apportées à la suite du budget analytique.

Dépenses			Recettes		
<b>COORDINATION GENERALE - SERVICES ET ACTIVITES RECURRENTES</b>					
	Secrétariat général (gestion site et adm. Gale)	20 199			128 284
611	Atelier Verso Culture			adhésions à 777€	
	Nbre de jours * tarif journalier TTC	26 649,20	16 879	777	2 1 554
6156	Maintenance informatique		290		
616	Assurances		160	adhésions à 2 220€	
618	Abonnement annuel ZOOM		170	2 220	57 126 540
627	Services bancaires		200		
6251	Frais déplacements		2 500	produits financiers	190
	Rendez vous institutionnels		3 246		
611	Atelier Verso Culture				
	Nbre de jours * tarif journalier TTC	5 649,20	3 246		
	Journée FAQ (mai et octobre)		4 399		240
611	Atelier Verso Culture			Inscriptions à 120€	
	Nbre de jours * tarif journalier TTC	6 649,20	3 895	120	2 240
6132	Locations salles		504		
	Réunions plénières et Universtié 2022		33 079		13 300
611	Atelier Verso Culture			Inscriptions à 150€ (distantiel)	
	Nbre de jours * tarif journalier TTC	30 649,20	19 476	150	47 7 050
611	Hébergement Université		4 400		
611	Prestation vidéo & frais de montage		4 160	Inscriptions à 250€ (présentiel)	
6132	Location salles		420	250	25 6 250
6257	Restauration Université		4 623		
	XXeme ANNIVERSAIRE		12 984		
611	Atelier Verso Culture				
	Nbre de jours * tarif journalier TTC	20 649,20	12 984		
	Gestion des informations		14 335		
611	Atelier Verso Culture				
	Nbre de jours * tarif journalier TTC	19 649,20	12 335		
611	Prestataire internet				
	Refonte stratégie de communication		2 000		
<b>Sous total Services et activités récurrentes</b>		<b>106</b>	<b>88 242</b>		<b>141 824</b>
<b>ATELIERS ET PUBLICATIONS</b>					
	Ateliers - Groupe de travail		29 214		
611	Atelier Verso Culture				
	Nbre de jours * tarif journalier TTC	45 649,20	29 214		
	Mise en œuvre		8 300		
611	Prestataires (imprimeur, reformat Ciclic...)		8 300		
	Publications, chantiers prévus				
	Publications EPCC mode d'emploi				
	Le carnet de direction (ex libre blanc de la coopération)				
	Notes Comité cadre de référence				
	Publication Kid de démarrage				
	Carnet sur statuts EPCC				
	Séminaires valorisation publications				
	Comité éditorial annuel 2022				
	Etude chantier communication				
<b>Sous total Ateliers et publications</b>		<b>45</b>	<b>37 514</b>		

<b>CONTRIBUTION GESTION DE CRISE</b>			
	Veille d'informations et ateliers		3 246
611	Atelier Verso Culture		
	Nbre de jours * tarif journalier TTC	5 649,20	3 246
<b>Sous total Contributions gestion de crise</b>		<b>5</b>	<b>3 246</b>
<b>DEPARTEMENT RECHERCHES ET DEVELOPPEMENT</b>			
	Programme et séminaires	19 357	6 535
611	Atelier Verso Culture		Quote part reliquat Gpe Ressourc 4 285
	Nbre de jours * tarif journalier TTC	14 649,20	9 089
611	Intervention Ressources		Séminaires 2 250
		8 000	
6257	Frais d'organisation	1 068	10% cotis 2022 12 809
611	Autres dépenses	1 200	
<b>Sous total Département Recherches et Dévelop</b>		<b>14</b>	<b>19 357</b>
<b>TOTAL BUDGET 2022</b>		<b>170</b>	<b>148 359</b>

### ***Précisions concernant le Département recherche et développement***

Il n'est pas évident de faire apparaître dans le budget d'exploitation 2022, un département dont le budget est programmé sur trois années d'exercice. C'est pour cette raison qu'une partie des dépenses est « à répartir sur trois ans » afin de respecter l'équilibre budgétaire sur l'exercice 2022.

Voici, d'un point de vue purement théorique, la traduction des décisions prises lors de l'assemblée générale du mois de novembre 2021 concernant le département recherche-développement :

	2022	2023	2024	PROG 3 ANS
<b>Recettes</b>				
Transfert reliquat Gpe Ressources	4 287	6 677	6 677	17 641
Affectation 10% adhésions	12 809	12 812	12 812	38 433
PAF Séminaires transmission	2 250			2 250
<b>TOTAL</b>	<b>19 346</b>	<b>19 489</b>	<b>19 489</b>	<b>58 324</b>
<b>Dépenses</b>				<b>PROG 3 ANS</b>
Atelier Verso Culture	9 089	9 089	9 089	
Interventions Ressources externes	8 000	8 000	8 000	24 000
Dépenses à répartir	1 200	1 200	1 200	3 600
frais d'organisation	1 057	1 200	1 200	3 457
<b>TOTAL</b>	<b>19 346</b>	<b>19 489</b>	<b>19 489</b>	<b>58 324</b>
			<b>SOLDE PROGRAMME 3 ANS</b>	<b>-</b>

### ***Concernant les recettes***

- Avec une soixantaine d'établissements membres, l'association a décidé de consacrer 10 % du montant des cotisations à ce département, soit plus de 12 800€. Nous gardons cette hypothèse de maintien des établissements sur 2023 et 2024.
- Suite à la décision des équipes membres du Groupe Ressources, le reliquat du budget mobilisé durant trois ans (17 641 €) est affecté au département Recherche-Développement pour la réalisation des chantiers qui seront décidés. Il est réparti sur les 3 années pour maintenir l'équilibre budgétaire.
- Enfin, le séminaire de restitution des résultats organisé au mois de mars 2022 permettra d'abonder ce fonds de recherche-et développement à hauteur de 2 250 €.

### ***Concernant les dépenses***

- La répartition des dépenses sur 3 ans a été faite de manière théorique. Dans l'attente des décisions concernant les chantiers à investir sur les trois prochaines années, cela donne à voir une ressource financière moyenne possible à mobiliser chaque année.

- Après la phase de consultation engagée auprès des équipes membres il y a quelques semaines, l'assemblée générale du mois de juin 2022 décidera des sujets des chantiers investir sur les mois et les années qui viennent. C'est à cette occasion que seront prises les décisions concernant les ressources humaines et financières à affecter en 2022 et sur les deux années restantes.

## Les décisions

### Décision N°2022-103 : le Budget Prévisionnel 2022

L'assemblée générale approuve le budget prévisionnel pour l'année 2022 et les conditions d'application liée à la réalisation des différentes missions confiées à l'Atelier VersoCulture.

La décision a été prise à la majorité des suffrages exprimés.

Nombre de votants :	29
Suffrages exprimés	29
Contre :	0
Abstention	0
<b>Pour</b>	<b>29</b>

## Question diverse

Lors de la dernière réunion du bureau de l'association, la question de la mise en place de *personnes référentes* sur des thématiques structurantes du comité de liaison a été posée, comme :

- **Le Règlement Intérieur de l'association** : lors de la dernière assemblée générale, nous avons décidé de ne pas modifier actuellement les statuts. Cependant avec la mise en place du département recherche et développement notamment, de nouvelles règles sont à instaurer concernant la mobilisation du fonds d'expertise et les procédures particulières de décision et de fonctionnement du département.
- **la territorialisation de l'action du comité** : avoir la possibilité d'être au plus près des questions et des préoccupations des adhérents en permettant à chaque membre d'organiser une ou plusieurs opérations au cours de l'année avec ou sans l'appui du comité. L'objectif serait de capitaliser ces contributions au plan national. Résultat attendu : un programme d'ateliers et de rencontres thématiques
- **les publications du comité** : assurer la coordination du comité éditorial de l'association ainsi que la stratégie d'éditorialisation envisagée à partir de l'année 2022. Plus largement, c'est toutes les questions relatives à la communication du comité. Résultats attendus : une amélioration de la stratégie de communication du comité et des publications
- **Le département recherche et développement** : suite aux décisions prises par la dernière assemblée générale, il est nécessaire de structurer ce nouveau département au sein de l'association. La première phase décidée l'année dernière portera sur une consultation et sur la formalisation des chantiers sur la période 2022–2024.
- **L'Université d'été 2022** : c'est Henri Didonna, directeur de l'Autre Canal à Nancy, qui sera le référent pour cette rencontre annuelle programmée à la fin du mois de juin 2022
- **La rencontre nationale avec la commission culture du Sénat** : à l'occasion du 20<sup>e</sup> anniversaire, le comité doit notamment être en mesure d'avancer des propositions d'amélioration de la loi sur les EPCC. Cette rencontre doit être un temps de capitalisation, de valorisation mais aussi de propositions.

Les membres du Bureau restent quant à eux référents sur toute question relative à la coordination générale de l'association et des chantiers (avec notamment Cyril Jollard en qualité de président), à la préparation budgétaire et à la comptabilité (Madée en qualité de trésorière). Les membres de l'association seront sollicités prochainement pour la mise en place de ce système.

## Clôture de l'assemblée générale ordinaire

Après épuisement des points inscrits à l'ordre du jour, le président clôture cette assemblée générale en remerciant les participants de leur contribution et en soulignant qu'avec 29 votes, la moitié des établissements membres ont participé à cette assemblée générale. Dans une période délicate pour beaucoup d'établissements, c'est un signe important sur l'implication des équipes dans l'association.

---

**Prochaine Assemblée Générale**  
**Jeudi 30 juin et vendredi 1<sup>er</sup> juillet 2022**  
**Lors de l'Université d'été à Nancy**

---